

C.T.S.D. du 3 mars 2017

Le projet de « carte scolaire » 1er Degré a déjà fait l'objet d'échanges qui ont duré plus de quatre heures, aussi nous ne reviendrons pas sur le « cadre de travail » imposé par le **Comité Technique Académique** du 17 janvier dernier.

De deux choses l'une, soit l'on considère qu'en l'absence de moyens nouveaux pour notre département, aucune mesure n'est possible et le débat est clos, soit l'on pense qu'une meilleure utilisation des moyens actuels est envisageable, et la discussion peut s'engager.

Mr l'Inspecteur d'Académie, si nous pouvons partager, d'un point de vue général, votre objectif affiché de « *mieux prendre en compte l'intérêt des élèves* », nous avons beaucoup de difficultés à le retrouver dans les mesures proposées ... Et nous ne sommes pas les seuls, à voir les réactions des élus et parents d'élèves de St Georges de Lévejac, Gabriac ou Grandrieu, qui soutiennent leurs écoles et qui refusent, eux-aussi, les propositions formulées !

Fermer la classe unique de St Georges de Lévejac où 11 élèves sont prévus à la rentrée 2017, c'est condamner les autres écoles de ce type à brève, voire très brève échéance ! « *Une école qui ferme, c'est un village qui meurt* ». Au-delà de l'adage, la fermeture d'une école est souvent un très mauvais signal, qui, s'il ne le provoque pas, peut contribuer au déclin d'une commune. Nous regrettons que l'Education Nationale ne soit pas plus soucieuse de l'aménagement scolaire du territoire et qu'elle ne tienne pas davantage compte de la réussite souvent meilleure des élèves en classe unique.

On pourrait appliquer le même type de raisonnement à Gabriac, en dénonçant, dans ce cas, le coup porté à la dynamique qui avait conduit à la mise en place du RPI, il y a 34 ans.

Fermer la 3ème classe de Grandrieu, c'est, selon nous, et même si vous vous en défendez, faire une analyse purement comptable d'une situation qui mérite une réflexion plus approfondie. Avec un effectif prévisionnel de 34 élèves, cette école à 3 classes est-elle, selon vous, celle dont la situation paraît la plus préoccupante ? Fermer cette 3ème classe, c'est donner un peu d'espoir à l'enseignement privé qui n'est pas forcément très florissant dans ce secteur ...

Si nous ne remettons pas en cause les études d'impact qui nous ont été présentées, nous nous interrogeons sur les limites de celles-ci. Ainsi, pour St Georges de Lévejac, nous regrettons de ne pas avoir eu de réponse à notre question sur la durée des transports, avant et après fermeture éventuelle ...

Des interrogations, ce projet de carte scolaire en suscite beaucoup. Loin de dégager un consensus, c'est un sentiment d'injustice qui prédomine.

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'école de la République, réaffirme l'attachement de la Nation au maintien d'une offre pédagogique et éducative de qualité dans les territoires ruraux et de montagne. Pour l'**UNSA Education**, les mesures présentées ne vont malheureusement pas dans le sens de l'objectif affiché.